

Gym Club « La Courtoise »

Procédure d'inscription pour la saison 2020-2021

Règlement pour les nouveaux adhérents.

- Chaque nouvel adhérent devra demander d'être placé en liste d'attente car le club donne la priorité d'inscription à ses membres actuels.
- La liste d'attente est constituée uniquement par mail à l'adresse inscription@gymclub-lacourtoise.be et ce à partir du **1^{er} juin 2020**. Un accusé de réception sera envoyé.

Toute demande transmise avant le 1^{er} juin ne sera pas prise en compte.

- Ce mail contiendra les informations suivantes :
 - Nom et prénom de l'enfant
 - Sa date de naissance
 - Si l'enfant a déjà actuellement 1 frère ou 1 sœur inscrits au sein du club
 - Le nom de la section (groupe) souhaité sur base de la grille 2019-2020 sur le site du club
 - Un numéro de gsm de contact
- Dès la fin des inscriptions des membres actuels, les places vacantes seront distribuées en fonction du moment d'arrivée sur cette liste d'attente. Des réponses devraient pouvoir être données entre le 25 et le 30 juin.
- La procédure à suivre pour l'inscription et le paiement de l'acompte sera alors précisé par retour de mail ou téléphone.
- **Pour l'accès aux sections compétitions**, au vu de la situation, aucun test ne sera réalisé dans un 1^{er} temps. Les enfants désireux d'intégrer une de ces sections doivent obligatoirement justifier une expérience de compétitions dans un autre club. Il communiquera la section désirée et des tests seront entrepris dès la reprise possible des activités gymniques.